

indispensable, le juge en dernier ressort, dans toutes les importantes affaires de famille.

Jean Rivard n'eut rien à apprendre à M. le curé qui avait déjà tout appris par la rumeur publique.

“ Je m'attendais à votre visite, mon jeune ami, lui dit le vénérable prêtre, et je suis très heureux de vous voir. J'ai pensé tous les jours à vous depuis un mois ; j'ai partagé vos inquiétudes, vos embarras, et puisque vous venez, suivant votre coutume, me demander mon avis, je vous dirai franchement et sans détour, que nous n'en sommes pas venus tous deux à la même conclusion. Votre projet d'étudier le droit ne me sourit pas, je vous l'avoue. Vous savez que j'ai moi-même étudié cette profession pendant une année avant d'entrer dans les ordres ; je puis par conséquent vous parler en homme qui possède une certaine connaissance de son sujet. J'essaierai donc de vous faire voir les deux côtés de la médaille.

—C'est particulièrement pour vous soumettre mon projet, dit Jean Rivard, que je suis venu vous visiter ; veuillez me parler comme si je n'avais encore rien décidé.

—Je ne vous cacherai pas, reprit le curé, que cette carrière me souriait comme à vous, lorsque, il y a bientôt trente ans, je quittai le collège ; elle sourit à presque tous les jeunes gens qui ont de l'ambition et se croient destinés à jouer un rôle dans les affaires de leur pays. Rien n'éblouit comme l'art de la parole, et c'est là qu'on rencontre les hommes qui exercent ce talent avec le plus de puissance.